

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale  
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires  
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 55480 du 22 octobre 2020 portant nomination au grade de maréchal des logis  
du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ2027939S

Le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier des corps des sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu le décret n° 2008-961 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires engagés ;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 pris pour l'application dans la gendarmerie nationale des articles 5 et 18 du décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 26706/GEND/EG ROCHEFORT/DAF/BGP/SEF du 29 juin 2020 portant promotion au grade de brigadier-chef des élèves sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu l'instruction n° 82800 du 21 décembre 2015 relative au parcours de formation des sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Les brigadiers-chefs de la spécialité « affaires immobilières » dont le nom figure ci-après sont nommés, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020, au grade de maréchal des logis :

<b>Bacar</b> Combo Saïd-Ali	NIGEND : 434 699
<b>Bascaule</b> Jordan	NIGEND : 392 709
<b>Bourgeois</b> Audrey	NIGEND : 365 653
<b>Colombet</b> Catlyn	NIGEND : 434 622
<b>Debeda</b> Yoan	NIGEND : 399 421
<b>Hidalgo</b> Mathieu	NIGEND : 434 549
<b>Jouve</b> Marceline	NIGEND : 434 576
<b>Leblay</b> Carole	NIGEND : 434 596
<b>Peltier</b> Chloé	NIGEND : 434 814
<b>Rangimakea</b> Kurt	NIGEND : 434 798
<b>Sevel</b> Davy	NIGEND : 434 551
<b>Vimbert</b> Quentin	NIGEND : 434 583

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 22 octobre 2020.

Pour le ministre et par délégation :

*Le général, sous-directeur  
de la gestion du personnel,*

L. LE GENTIL